79e ANNEE. — N° 146. DIMANCHE 17 DECEMBRE 1939.

25 c. # Journal du Lot 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

Il y a beaucoup de neutres à la Société des Nations. Transformés en juges, ils tremblent devant certains de leurs justiciables. On n'a pas osé les acculer à l'héroïsme. La crainte de l'Allemagne est pour eux le commencement de la folie et ils n'osent pas se compromettre en se mettant du côté où on les défend ! Comme ils seront courageux contre le Reich quand celui-ci sera vaincu !

La Société des Nations a rendu l'arrêt qu'on prévoyait. C'est quelque chose ! Ce n'est pas beaucoup ! Estimons-le à sa valeur! Cette condamnation fera sur Staline à peu près le même effet qu'une volée de petits cailloux sur la coque d'un gros cuirassé !

⁂

A le prendre tel quel, il n'est pas nécessaire d'avoir l'esprit contrariant pour penser que cette décision ne satisfait complètement ni la justice ni la raison. La Russie est convaincue d'avoir criminellement attaqué la Finlande et se voit condamnée pour cet attentat !

Condamnation platonique puisque la Société des Nations rend des arrêts que personne n'exécute, en sorte que l'innocent reste assassiné tandis que le coupable continue de se porter parfaitement, même s'il a été condamné à mort ; qu'il garde tous les profits de son crime et qu'il lui est loisible, *aux mêmes frais*, de recommencer le lendemain et jours suivants.

Si bien que ceux qui observent scrupuleusement la loi de Genève sont liés par des engagements qui gênent leur action, alors que les réfractaires ne s'embarrassent de rien. D'où résulte une évidente infériorité au préjudice des honnêtes gens et un avantage certain pour les canailles. C'est pour le résultat exactement contraire que les lois et les tribunaux ont été faits. On inflige à la Russie soviétique une condamnation dont elle se fiche éperdûment, mais on ne peut donner à la Finlande aucun secours effectif.

Si l'on y regarde bien, cela constitue une règle qui se retourne contre la simple morale, et la Société des Nations, en dernière analyse, n'est qu'une *Société d'Encouragement au Mal !*

⁂

Nous disons cela sans étonnement parce que, depuis quelque quinze ans, nous avons trop souvent vu la loi de Genève se retourner contre ceux qui l'observent. Notamment lorsque, le 7 mars 1936, tout ce que la France a pu obtenir de la Société des Nations, et après combien de difficultés, ce fut un blâme de principe contre l'Allemagne qui venait, en violation du traité de Versailles et du pacte de Locarno, d'envahir la Rhénanie et de la militariser pour y construire cette ligne Siegfried, derrière laquelle Hitler allait pouvoir accomplir impunément tous les crimes qu'on a vus... Opération qui parut d'ailleurs parfaitement excusable à nos bons « pacifistes » et d'où la guerre actuelle est sortie !... Car c'est une vérité aujourd'hui bien établie que, s'il n'y avait pas eu les « pacifistes » anglo-français, nous serions toujours en paix.

⁂

Ces choses étant admises, puisqu'on ne peut pas y revenir, et l'impuissance de la Société des Nations à faire du bien étant reconnue, nous pouvons tout de même demander pourquoi dans cette affaire elle n'a condamné que la seule Russie ? Pourquoi l'agression contre la Finlande est seule considérée comme criminelle ?

Est-ce qu'on n'aurait pas entendu parler à Genève des crimes allemands ? Les chats-fourrés du lac Léman ignoreraient-ils encore que la Tchécoslovaquie, puis la Pologne, ont été envahies, ravagées et opprimées ?

Il ne peut pas suffire de répondre que l'attentat russe lui était seul soumis, qu'elle n'était pas requise d'en juger d'autres et qu'au surplus, le Reich n'est pas justiciable de sa juridiction puisqu'il est sorti de la Société des Nations.

Mauvaises excuses juridiques, arguties de procureur qui invoque la procédure pour refuser la justice ! Si la Société des Nations s'était saisie elle-même des crimes allemands pour les juger, pas un homme de conscience dans le monde n'aurait considéré cet « empiètement » comme un volontairement, elle peut être tranquille, elle n'aura pas souvent l'occasion de se déranger. Il ne lui restera plus à juger que des criminels de bonne volonté !

⁂

L'agression contre la Finlande ne peut pas être séparée de l'agression contre la Pologne. Elle en est la suite et la conséquence. Sans la première, la seconde n'aurait pas eu lieu.

Au moment où l'Allemagne se propose comme le soldat de la civilisation contre la barbarie, on favorise son jeu en condamnant, sans elle, la Russie bolchevique. Cet arrêt, qui semble l'innocenter en l'ignorant, peut lui servir à appuyer sa campagne qui consiste à dénoncer la Russie comme l'ennemi commun de la civilisation contre qui doivent s'unir toutes les forces de l'Europe dont elle serait le combattant dévoué. Pour que ledit arrêt eût quelque force et quelque valeur, il aurait fallu qu'il frappât de la même flétrissure Hitler et Staline, Staline et Hitler, le bolchevisme et le nazisme, le nazisme et le bolchevisme, entre lesquels nous nous refusons à distinguer !

⁂

Et, comme l'écrit justement dans *l'Ordre* notre confrère, Emile Buré :

« Si, à la lumière de la guerre qui « s'étend, les neutres ne reconnaissent pas que la cause que défendent « la France et l'Angleterre est leur « propre cause ; s'ils n'admettent pas « que c'est Hitler qui a ouvert la voie « de l'agression criminelle à Staline, « alors que soient définitivement close « ses les portes de la Société des « nations qui ne pourrait qu'ajouter « aux difficultés de la tâche des « gouvernements de Paris et de Londres, champions pourtant de ses « propres principes... »

Car la voilà bien, la cause de ce que nous regrettons : il y a beaucoup de neutres à la Société des Nations. Ils y sont même la grande majorité. Transformés en juges, ils tremblent devant certains de leurs justiciables. Ils ont peur de l'Allemagne et l'on a eu peur du choix qu'ils feraient si on les mettait en demeure de choisir entre ce sentiment et celui de leur devoir. On n'a pas osé les acculer à l'héroïsme. La crainte de l'Allemagne est pour eux le commencement de la folie et ils n'osent pas se compromettre en se mettant trop ouvertement du côté où on les défend !

Ah ! ces braves neutres, comme ils seront courageux contre le Reich quand celui-ci sera vaincu !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Epoque disparue

Douglas Fairbanks, qui vient de mourir, nous rappelle notre jeunesse et celle du cinéma, car, tous, nous avons aimé le film américain à travers Douglas. On ne l'appelait même plus Fairbanks. Il n'y en avait qu'un. On l'attendait, parmi les productions ruisselantes de vie, étourdissantes de sport, qui, lorsqu'elles étaient montées par Lui, *battaient leur propre record. Deux fois par an, un Douglas de* 2.000 *mètres nous arrivait, déjà couvert de gloire. Et l'on courait pour aller le voir. Jamais nous n'oublierons* Le Signe de Zoro, Robin des Bois, Le Voleur de Bagdad. *Acrobate, boxeur, sauteur, nageur, cavalier, humoriste et homme du monde, la diversité de Douglas n'a jamais été dépassée.*

L'un des premiers à Hollywood, il connut la fortune. A Beverley Hill, j'ai dîné dans sa belle propriété, alors occupée par Maurice Chevalier, tandis que Doug voyageait à travers le monde. Car, lorsqu'il tourna moins, il voyagea plus. D'artiste, il était devenu producteur, l'âme même de ces Artistes Associés qui firent florès pendant de nombreuses années. Avec Mary Pickfort, il connut la popularité numéro un. Avec elle, il avait fait construire cette délicieuse maison blanche entourée de pelouses d'un vert de velours, où scintillait l'eau d'une piscine naturelle, telle que nous n'en imaginions même pas.

Dans la salle à manger si claire, un maître d'hôtel français recevait les amis. Ses amis qu'on accueillait même quand le « patron » n'était pas là, voguant en Chine ou traversant un désert en avion. Chaplin s'y réfugia aux heures de cafard. Pendant ce temps, dans son home extraordinaire, quarante pardessus et soixante-dix complets attendaient sur leurs cintres, dans des penderies où l'on aurait pu loger une compagnie de grenadiers.

Ah ! les couleurs de ces vestons, de ces paletots de sport !... Inégalables. Telles qu'on pouvait les imaginer en voyant sur l'écran cet irrésistible Douglas, qui fut l'élégance d'une époque..

Il meurt avant la soixantaine d'une embolie ! cet athlète complet. Caprice du Destin soudain dépité d'avoir comblé un homme qui, pourtant, le méritait.

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de jeudi matin, la Chambre adopte le projet de loi tendant à ouvrir un crédit supplémentaire pour les dépenses administratives de la Chambre des députés.

La Chambre discute, ensuite, le projet des dépenses civiles de l'exercice 1940.

M. Marchandeau prend la parole en faveur des finances départementales et communales. M. Ybarnegaray réclame des mesures contre les embusqués. Il demande des mesures énergiques contre les agents de l'Allemagne en France.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute les articles de la loi de finances. Les divers articles sont adoptés. Les recettes s'élèvent à 79 milliards 366.718.112 francs ; les dépenses s'élèvent à 79 milliards 259.500.375 fr., soit un excédent de recettes de 107 millions 217.737 francs.

Le budget de 1940 est voté à l'unanimité des 521 votants.

Négociations difficiles du Reich

Le gouvernement et les économistes du Reich rencontrent les plus grandes difficultés dans leurs négociations, pour obtenir la coopération, même très limitée, des pays situés à l'est des frontières allemandes.

Le seul gain concret réalisé par eux est une dépréciation peu considérable de la devise roumaine et encore le gouvernement roumain, en augmentant les prix, a-t-il contrecarré cet avantage.

En Turquie, la délégation commerciale allemande n'a rien obtenu.

Les délégués allemands sont également rentrés sans résultat de Yougoslavie et de Grèce.

L'Allemagne va lancer deux cuirassés de 35.000 tonnes

Les dirigeants nazis vont annoncer très prochainement, à Berlin, l'armement des deux cuirassés de 35.000 tonnes qui doivent être lancés au début de 1940 : le « Bismarck » et le « Tirpitz ».

Le conflit russo-finnois

De bonne source les pertes militaires en Finlande sont évaluées comme suit :

Du côté russe : 22.000 tués ou blessés, 1.800 prisonniers, 114 tanks détruits.

Du côté finlandais : 1.200 tués ou blessés, une centaine de prisonniers.

En mer du Nord

L'amirauté annonce que le sous-marin qui avait aperçu ces jours-ci le « Bremen » a torpillé en mer du Nord, un sous-marin et un croiseur allemands.

Cette information est interprétée à Londres comme signifiant que le sous-marin a attaqué le croiseur pendant qu'il escortait le paquebot allemand. Ce double exploit répond aux critiques hitlériennes qui voulaient faire entendre que si le sous-marin n'avait pas coulé le « Bremen », ce n'était pas par humanité et par respect du droit international, mais parce qu'il ne l'avait pas pu.

Vers une Conférence balkanique

Le bruit court, dans les milieux politiques de Belgrade, qu'une conférence réunirait à Belgrade, au mois de février prochain, les représentants de la Roumanie, de la Yougoslavie, de la Grèce et de la Turquie.

Le but de cette conférence serait d'examiner les relations de ces Etats avec la Bulgarie et la Hongrie.

Les hostilités

Le rédacteur du « Yorkshire Post » dit que le secteur du front défendu à présent par les troupes britanniques est devenu une cible spéciale pour l'ennemi : Les Allemands, dit-il, y ont certainement envoyé des troupes d'élite afin de punir les Anglais. Ce sont cependant les Allemands qui, jusqu'ici, ont subi des bombardements en règle. Leur bombardement de nos lignes n'est pas très bon et nous avons appris une chose : l'artillerie de campagne allemande ne vaut pas la nôtre. Il semble aussi que nos soldats, grâce au court fusil « Lee-Enfield » tirent mieux que les allemands avec leur « Mauser ».

La Russie est exclue de la S.D.N.

L'Assemblée et le Conseil de la Société des Nations ont tenu séance, jeudi à 17 heures.

M. Costa du Bels donne lecture du projet de résolution soumis au Conseil :

Le Conseil, ayant pris connaissance de la résolution adoptée par l'assemblée le 14 décembre 1939, au sujet de l'appel du gouvernement finlandais ;

1. S'associe à la condamnation par l'Assemblée de l'action de l'Union des Républiques socialistes soviétiques contre l'état finlandais ;

2. Pour les motifs énoncés dans la résolution de l'assemblée, vu l'article 16, alinéa 4, du pacte, constate que par son fait l'Union des Républiques socialistes soviétiques s'est exclue de la S.D.N.

Il en résulte qu'elle ne fait plus partie de la Société.

A 18 heures, le Conseil de la S.D.N. a voté la résolution excluant la Russie de la S.D.N. Se sont abstenus les représentants de la Grèce, de la Yougoslavie, de la Chine et de la Finlande.

Communiqué officiel

N° 204. — Assez vifs engagements entre éléments de reconnaissance dans les Vosges et sur la Blies.

N° 205. — Rien d'important à signaler.

EN PEU DE MOTS...

— Le Canada a commandé aux Etats-Unis 600 avions Harvard et 750 moteurs pour le centre impérial d'entraînement des pilotes. 100 Harvard et 125 moteurs seront fabriqués au Canada à titre d'expérience.

— L'extraction de l'or, en Afrique du Sud, atteint, pour le mois d'octobre, le chiffre record de 1 milliard 460 millions.

— Le maréchal Pétain, ambassadeur de France, a été reçu, jeudi, par le colonel Beigbeder, ministre des affaires étrangères d'Espagne.

— L'assemblée fédérale a élu par 142 voix, sur 158 bulletins valables, M. Pilet-Golaz, président de la Confédération helvétique pour 1940. Il avait été déjà élu en 1934.

— Le bilan de la Banque de France, pour la semaine du 30 novembre au 7 décembre, fait ressortir une encaisse-or de 97.266.407.587 fr. 28, sans changement sur la semaine précédente.

NOS ÉCHOS

Rendons à César.

C'est un mot de la nouvelle pièce de M. Michel Duran, si bien accueillie aux Bouffes Parisiens. Il s'agit, on s'en souvient, d'un jeune peintre qui refuse de céder aux sollicitations d'une belle personne très amoureuse de lui et qui entend rester fidèle à sa compagne.

— Pourtant, suggère la belle fille, avec beaucoup de prudence, personne n'en saura rien.

— Je le saurai, moi ! riposte magnifiquement cet amant exceptionnel.

Le mot est beau, mais il est de Clemenceau. Et il fut dit dans des conditions toutes différentes. Le propriétaire de la petite maison de la rue Franklin habitée par le Tigre et où il mourut, aujourd'hui devenue le musée Clemenceau, sachant à quel point le Vieux avait peu profité pécuniairement de son passage au pouvoir, avait exprimé le désir de renoncer à tout loyer de son appartement. Clemenceau refusa. Il n'aimait pas qu'on lui rendit des services d'argent. Pudeur compréhensible. Il s'en expliqua avec son propriétaire tout en lui manifestant son émotion.

— Mais monsieur Clemenceau, insista le barve propriétaire, personne ne le saura.

— Si, moi, répondit le Tigre.

Une île indépendante.

La petite île de Man, située sur la côte ouest de l'Angleterre, vient de voter une contribution de guerre de 20.000 livres sterling pour la défense nationale

L'île de Man a son propre parlement, le Tynwald, l'ancêtre de tous les parlements du monde, et aussi son dialecte particulier, le Manx. Elle a le droit d'imprimer ses billets de banque et de nommer ses juges, qui prêtent encore serment selon la vieille formule, s'engageant à « rendre la justice aussi impartialement que l'échine du hareng se tient au milieu du poisson ». Ses principaux revenus proviennent du tourisme.

L'usage du monde.

Au conseil de révision, deux jeunes gens attendent leur tour de se présenter devant le commandant-médecin.

Ce sont deux mondains qui seraient fort élégants s'ils n'étaient dans le plus simple appareil. Ils se connaissent un peu pour s'être rencontrés, naguère, autour des tables à thé et sur le parquet des tangos.

Ils cherchent à entamer une conversation. L'un d'eux a trouvé une phrase heureuse ; il se décide. Et, avec un sourire, il demande à son voisin :

— Pardon, monsieur, est-ce que nous n'avons pas le même tailleur ?

LE LISEUR.

Chronique du Lot

UN APPEL AU QUERCY

Un comité départemental, placé sous le haut patronage de MM. de Monzie, ministre des travaux publics ; René Besse, ministre des pensions ; Louis-Jean Malvy, député, ancien ministre, et de MM. Fontanille, Loubet et Garrigou, sénateurs du Lot, lance à nos compatriotes du Quercy l'appel suivant :

« CHERS COMPATRIOTES,

« La barbarie est devenue menaçante, la civilisation est, une fois encore, mise en péril !

« Eternel champion de la liberté, la France, frémissante et résolue, fidèle aux traditions de son histoire, s'est dressée unanime.

« Le monde entier a les yeux fixés sur elle et sur son incomparable armée.

« Vous, braves et fiers Quercynois, qui restez attachés à vos foyers, vous avez un devoir essentiel :

« Vous devez servir les combattants ;

« Vous devez leur donner des armes ;

« Ce sera votre manière de combattre.

« Ainsi, vous épargnerez la vie de nos soldats, vous réduirez la durée de leur sacrifice, vous hâterez la victoire !

« Souscrivez aux bons d'armement !

« Signé : *Jean Cabouat*, Préfet du Lot ; *Dr Jean Calvet*, Adjoint au Maire de Cahors ; *Dr Jean Rougier*, Vice-Président du Conseil général ; *Colonel Noyez*, Commandant la subdivision de Cahors ; *Mgr Moussaron*, Evêque de Cahors ; Pasteur *Evrard* ; *Pennes*, Trésorier-Payeur général ; *Labrousse*, Directeur de la Banque de France; *Clermont*, Inspecteur d'Académie ; *Paul Orliac*, Président de la Chambre de Commerce ; *Calmels*, Président de la Chambre d'Agriculture ; *Me Lacaze* ; *Me Tassart* ; *Me Fabre*, Syndic de la Chambre des notaires ; *Dr Fombeur-Bueli*, Président du Comité d'entr'aide des Anciens Combattants ; *Adrien Gau*, Correspondant de la *Dépêche* de Toulouse; *Laporte*, du *Journal du Lot*. »

AUX VOYAGEURS POUR PARIS

Depuis le début des hostilités, le départ et l'arrivée des trains express de la région du Sud-Ouest s'effectuent à la gare de Paris-Austerlitz.

La S.N.C.F. informe MM. les voyageurs empruntant ces trains qu'ils peuvent se rendre de la gare de Paris-Quay-d'Orsay à la gare de Paris-Austerlitz ou vice-versa, en utilisant des trains de banlieue ou des navettes spéciales amorçant ou prolongeant les trains express ayant leur origine ou leur terminus à Paris-Austerlitz.

Le service des bagages des trains express reste, comme actuellement, limité à Paris-Austerlitz.

Pour les horaires, se renseigner dans les gares.

Chasse

Par télégramme en date du 13 décembre, M. le Ministre de l'Agriculture, d'accord avec M. le Ministre des Finances, informe les Préfets qu'il dispense du permis de chasse, les permissionnaires de la zone des armées, participant à des destructions régulières d'animaux nuisibles.

Services vétérinaires

La Direction des services vétérinaires du Lot communique l'état sanitaire du département au 14 décembre 1939 :

Fièvre aphteuse : arrondissement de Cahors : néant ; arrondissement de Figeac : néant ; arrondissement de Gourdon : néant.

Prix Cognacq-Jay

Les prix Cognacq-Jay ont été distribués mercredi. Parmi les bénéficiaires, nous relevons avec plaisir le nom de M. Lafages (Hippolyte), cultivateur à Molières (Lot), père de 9 enfants vivants, qui obtient un prix de 20.000 fr.

Un prix de 8.000 fr. est également accordé à M. Magot (Louis-Victor), cultivateur à Pont-Verny (commune de Calviac, Lot), père de 9 enfants vivants.

Nos félicitations.

Les Sports

Les Jeunes Cadourques

Football-Association. — Dimanche prochain 17 décembre, la population sportive de Cahors est invitée à aller au Stade Lucien-Desprats, où se déroulera une partie très intéressante mettant aux prises l'U.S. de Montauban contre les J.C. I. L'U.S.M. voudra effacer la défaite qu'elle a essuyée de la part des J.C. dimanche dernier, et elle mettra tout en œuvre pour y arriver. Si le soleil veut être des nôtres, il y aura une belle partie, dimanche, au terrain de l'Ile. En levée de rideau, Stade Cadurcien I contre la Préservatrice.

POUR LES TABACS

D'après les renseignements fournis par M. Albert Solleville, membre de la Caisse autonome d'amortissement, le régime des prix et des primes de la récolte des tabacs de 1939 sera le suivant :

En ce qui concerne les primes au taux d'écimage et pour robes de rôles, elles sont maintenues sans modification à 45 fr. les 100 kilos pour les premières et à 100 fr. pour les secondes.

Pour la prime à la cueillette, le taux entier est fixé à 70 fr. et le demi-taux à 35 fr. les 100 kilos.

La prime de l'amélioration à la production est de 80 fr. ; la prime au triage peut aller jusqu'à 160 fr.

Dans l'ensemble, le montant des primes sera de 295 fr. les 100 kilos au lieu de 270 fr. l'année dernière.

⁂

D'autre part, on annonce que l'Administration des tabacs a définitivement réglé la question du cinquième.

La tolérance du cinquième vient d'être ramenée au dixième.

En conséquence, les planteurs doivent demander une augmentation de leur plantation, en tenant compte de cette restriction.

Les demandes d'augmentation sont reçues jusqu'au 17 décembre chez les agents de l'administration.

AUX PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES D'APPARTEMENTS MEUBLÉS

L'Administration des Contributions Indirectes, chargée du recouvrement des taxes à la production et de la taxe d'armement, rappelle aux propriétaires et locataires que la location de chambres ou appartements *meublés* donne ouverture à l'exigibilité des taxes de 3 0/0 et 1 0/0 sur le montant brut des prix de location perçus.

Elle invite, en conséquence, les personnes effectuant des locations de l'espèce à adresser au Contrôleur Principal des Contributions Indirectes à Cahors, Hôtel des Finances, une déclaration précisant la date à laquelle ont commencé les locations en question et mentionnant les sommes reçues des locataires au cours des mois écoulés.

LES MENSONGES DE LA RADIO ALLEMANDE

Le coup du faux prisonnier

La radio de Stuttgart avait annoncé ces jours derniers qu'un soldat du train, M. Raymond Dalet, de Lannemezan, était prisonnier en Allemagne.

Cette nouvelle était encore fausse. Sans ambiguïté aucune, trois Dalet seulement, — et parmi eux M. Raymond Dalet, — que nous avons pu identifier, — étant mobilisés dans les Hautes-Pyrénées. Le régiment de M. Raymond Dalet n'a encore vu les Allemands, ni de près, ni de loin, et le faux prisonnier, dont nous avons pu interviewer la femme, est à la veille de partir en permission.

On suppose que l'adresse de M. Dalet, comme celle d'un de ses camarades, M. Giraud, employé comme lui à l'usine des produits azotés de Lannemezan, a pu être donnée par des Autrichiens allemands occupés dans la même entreprise et aujourd'hui internés dans un camp de concentration.

Justice de paix

M. Longpuech, juge de paix de Figeac, est chargé, pendant la durée de la guerre, de la justice de paix du canton de Latronquière, en remplacement de M. Boissette, mobilisé.

Pour le timbre antituberculeux

La 13e campagne nationale du timbre antituberculeux de guerre, « Espoir », a été ouverte le 15 à la suite d'une cérémonie qui a eu lieu à l'Elysée.

Pour obtenir la carte du combattant

Nombre d'anciens combattants de la guerre 1914-1918 ont négligé de réclamer leur carte de combattant qui, cependant, procure certains avantages, dont le plus récent est l'exonération de la taxe de 15 p. 100 pour les titulaires de cette carte.

C'est pourquoi, depuis deux jours, des demandes de cartes de combattants sont introduites.

Rappelons que, pour obtenir la carte de combattant, il faut avoir servi au moins trois mois dans une unité combattante.

Il convient de demander d'abord un certificat provisoire d'états de service au bureau de recrutement.

Si ce certificat est refusé, le postulant à la carte peut réclamer l'examen de ses titres militaires à l'Office départemental des anciens combattants du lieu de sa résidence habituelle.

Cet organisme statue sans appel.

CAHORS

DEUX BONNES MESURES

Pour la troisième fois, jeudi, la sirène a poussé son cri d'alerte, mais, comme les jeudis précédents, elle n'a été entendue que par les habitants des quartiers proches de la gare.

L'expérience, il faut le reconnaître, est concluante : ce n'est pas là où elle est actuellement, qu'elle doit être installée.

Aussi bien, nous croyons savoir que c'est, probablement, la dernière fois qu'elle lancera son appel à cet endroit, et qu'elle va reprendre sa place où elle était, auparavant, à l'Hôtel de Ville.

Toutes dispositions vont être prises pour que son déplacement ait lieu le plus rapidement possible.

Mais si nous en croyons des... on dit, les Cadurciens, surtout ceux qui habitent les quartiers privés de toute lumière, ne manqueront pas de manifester une vive satisfaction. Il paraîtrait qu'avant peu, une amélioration sensible de l'éclairage public aurait lieu et que tous les quartiers profiteraient d'un peu de lumière, assurant ainsi la sécurité pour les passants.

Espérons que cette bonne nouvelle est exacte et qu'avant peu elle sera confirmée.

Retour de la sirène à l'Hôtel de Ville, amélioration de l'éclairage, voilà deux bonnes mesures qui seront bien accueillies.

L. B.

LECTURE DU SOLDAT

Merci à ceux qui déposent journaux, revues et livres pour les soldats de nos hôpitaux.

Une petite bibliothèque est organisée à l'hôpital du Lycée, à l'hôpital mixte et à celui du Grand Séminaire.

Le nombre des lecteurs s'accroissant avec l'arrivée de malades et de blessés, il est fait un nouvel et pressant appel à toutes les bonnes volontés.

— Déposez vos journaux dans les corbeilles qui se trouvent à l'entrée de chaque hôpital.

— Portez revues et livres qui seront ensuite classés et répartis entre les divers hôpitaux, aux adresses suivantes :

— Hôpital du Lycée Gambetta (une caisse, dans le vestibule, porte de la conciergerie, est destinée à les recevoir) ;

— Villa Rive d'Olt, Pont Valentré, chez Mlle Brugalières ;

— 4, Allées Fénelon, chez Mme Jougla.

Merci.

Renouvellement des sépultures

Le Maire de la Ville de Cahors rappelle à ses administrés que les carrés N° 1 et N° 2 des enfants, dans lesquels des inhumations ont été faites du 4 avril 1933 au 16 décembre 1933 vont être affectés à de nouvelles sépultures.

Il invite, en conséquence, les familles intéressées à retirer, avant le 1er janvier 1940, les signes funéraires placés sur les tombes de leurs enfants.

Elles sont prévenues qu'après ce délai, les corps seront enlevés et qu'elles ne seront plus admises à élever des difficultés ou réclamations quelconques.

Caisse d'Epargne de Cahors

Le taux de l'intérêt que cet établissement servira à ses déposants pour l'année 1940 a été fixé à 3,25 %.

En raison du calcul et de la capitalisation, en fin d'année, des intérêts des comptes individuels, toutes les opérations seront suspendues du 18 décembre au 2 janvier inclusivement.

Trouvailles

Il a été trouvé : un portemonnaie par M. Girma ; un stylo par M. Boudet.

Service pharmaceutique

Le service pharmaceutique sera assuré dimanche 17 décembre et lundi 18 décembre jusqu'à midi, par la pharmacie HEILLES.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'Indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**

Spécialiste renommé d'Indéfrisables

4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

Pas plus cher, mieux, plus chic

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 9 au 16 décembre 1939

Naissances

Laborie Suzanne, rue Wilson.
Dablanc Noélie, rue Wilson.
Labarrière Claudine, rue du Four-Ste-Barbe.
Gay Jean-Pierre, rue Wilson.

Publications de mariages

Peyré Robert, peintre, actuellement aux armées, et Salgues Yvette, s.p., à Cahors.
Alagnon Louis, Employé S.N.C.F., et Puig Madeleine, s.p., à Cahors.

Mariage

Sécher Henri, sergent à la 15e Escadre d'aviation, et Bru Paulette, coiffeuse.

Décès

Corbière Andrée, un mois, rue Wilson.
Vayssié René, soldat au 172e Rég. Régional, 37 ans, rue Wilson.
Barreau Marie, Vve Laurent, s.p., 82 ans, rue Ste-Barbe.
Lagarde Marie, Vve Soulié, s.p., 81 ans, 53, rue Nationale.
Bouyssou Victorine, Vve Guiches, s.p., 79 ans, 75, bd Gambetta.
Labarrière François, Eclusier en retraite, 80 ans, Moulin de Labéraudie.
Daray Jeanne, épouse Barthélémy, s.p., 57 ans, rue des Capucins.
Rouget Eugénie, Vve Claret, 82 ans, avenue de l'Abattoir.

Accidents du travail

M. Daniel Courdès, manœuvre spécialisé au dépôt de la gare de Cahors, déchargeait de la briquette d'un wagon lorsqu'une briquette tomba et l'atteignit à la jambe gauche.

M. Nicolas Dietsch, employé au dépôt de Cahors, démontait une suspension d'une machine, lorsqu'une crapaudine se détacha et lui tomba sur la tête.

Pour vos enfants
et leur maman

Pensez aux étrennes utiles autant qu'agréables

que vous trouverez chez

BEDUE-CAINE

101, Boulevard Gambetta, CAHORS
(en face le Théâtre)

A l'occasion de la Noël et du Premier de l'An, le magasin sera ouvert toute la journée, les dimanches 24 et 31 décembre.

Collision d'autos

Une auto, dans laquelle avaient pris place MM. Gambade, directeur technique de l'usine de fabrication de guerre de St-Céré, accompagné de M. Ayroles, sous-directeur, et d'un ami, est entrée en collision, à 3 km. avant d'arriver à Lagineste, avec l'auto de M. Lepêtre, marchand forain.

M. Gambade a reçu à la tête et aux jambes des blessures qui, quoique graves, ne mettent néanmoins pas ses jours en danger.

Les deux autres voyageurs n'ont pas eu de mal. Les deux autos ont été fortement endommagées.

PLACE DE CAHORS

Adjudication pour la fourniture de viande de boucherie, période du premier trimestre 1940. Offres reçues jusqu'au 16 décembre 1939, à 10 heures. Effectif approximatif : 700. Pour tous renseignements, pièces à produire, cahier des charges, soumission, s'adresser au Président de la Commission des ordinaires, caserne Bessières à Cahors.

Tombée de tricycle

Mme Vve Lamouroux, de Camy (commune de Luzech), rentrait chez elle, montée sur un tricycle à moteur, lorsque la machine dérapa et capota.

Mme Lamouroux, projetée sur la route, a été assez gravement blessée à la tête, à la figure et aux mains. Relevée par des témoins de l'accident, elle a reçu les soins de M. le docteur Vidal.

PALAIS DES FETES

Samedi 16, dimanche 17 décembre, en soirée, à 20 h. 45, dimanche, matinée à 15 h.,

William Powell et Annabella dans

LA BARONNE ET SON VALET

En complément : *Les deux bagarreurs, Actualités mondiales* de la semaine.

EDEN

Samedi et dimanche, en soirée, à 20 h. 45, dimanche, matinée à 15 h.,

Armand Bernard et Pauley avec St-Granier dans

ON NE ROULE PAS ANTOINETTE

En complément : documentaire *Magazine, dessin animé, Actualités* avec les derniers événements.

Arrondissement de Cahors

Catus

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de Mme Bach, décédée au Mas de Peyrou, Catus, à l'âge de 78 ans. Sincères condoléances à son fils et à toute sa famille.

Football. — Malgré le temps plutôt mauvais, le onze local recevait dimanche dernier sur le terrain de Flory (Catus), l'équipe d'Albas.

La première mi-temps fut à l'avantage des nôtres, qui, par quatre fois, trompèrent la défense adverse. La reprise vit les joueurs d'Albas dominer au début, ce qui leur permit de sauver l'honneur. Ensuite, Catus reprit l'avantage et marqua encore une fois dans les dernières minutes.

C'est finalement par 5 buts à 1 que nos joueurs battirent le onze adverse. Félicitations.

Dimanche prochain à Catus, Catus contre Duravel.

St-Paul-Labouffie

Enseignement primaire. — Mme Lagrive est nommée, par suite de la mobilisation de l'instituteur, institutrice à St-Paul-Labouffie.

Saint-Vincent-Rive-d'Olt

Mort d'un ancien combattant de 1870. — Nous apprenons la mort de M. Antoine Labrande, cultivateur, ancien combattant de 1870-71, et doyen d'âge de notre commune, décédé à l'âge de 93 ans.

M. Labrande était très sympathique à tous et très estimé de ses concitoyens. Il a été, durant sa vie, un travailleur des champs infatigable et un cultivateur avisé.

Ses obsèques ont eu lieu mercredi matin 13 décembre, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

A la Société, « Les Amis de l'Ecole ». — La Société « Les Amis de l'Ecole », dont on connaît l'activité, et à qui les enfants et la population de Figeac doivent tant de fécondes réalisations, vient d'affirmer sa volonté de poursuivre son œuvre bienfaisante.

Une réunion du bureau a eu lieu sous la présidence de M. Léon Besombes, premier adjoint au maire.

M. Besombes adresse des souhaits de bienvenue à Mlle Jacquinot, inspectrice de l'enseignement primaire, qui prend la direction de la Société, en remplacement de M. Guillot, mobilisé. A ce dernier, au nom de l'assemblée, M. le Président envoie le plus cordial souvenir et les meilleurs vœux de prompt retour. Les maîtres mobilisés et qui furent de zélés collaborateurs ne sont pas non plus oubliés.

La réorganisation du Patronage laïque et des œuvres diverses, concernant les enfants et les soldats du front, ont retenu l'attention du bureau et ont été l'objet de fructueuses et cordiales discussions.

L'œuvre du colis du soldat. — Le Comité central des œuvres de soulagement des souffrances de la guerre rappelle à la population ses communications relatives à l'œuvre du colis au soldat. Il demande instamment les adresses de tous les mobilisés combattants. Le colis n'est pas un secours, il est un hommage, un souvenir pour Noël. Son envoi veut exprimer la sympathie due à ceux qui traversent l'épreuve du front.

Mariage. — Lundi 11 décembre a été célébré le mariage de M. Monvoisin Jean, en résidence à Paris, mobilisé aux armées, avec Mlle Renée Gimbergues, demeurant rue Droite, à Figeac, employée chez M. Péricaud, à La Rochelle. Vœux de bonheur.

Afflux d'étrangers. — Depuis le début de la guerre, une cinquantaine d'étrangers nouveaux sont venus s'installer dans notre ville. Il y a parmi eux des Portugais, des Espagnols, des Italiens, et quelques Polonais. Parmi ces derniers, il en est qui, en vertu des décisions du Gouvernement polonais en France, sont appelés sous les armes dans les légions polonaises.

Des logements pour les réfugiés. — La question du logement des réfugiés en perspective sera résolue par les soins des autorités préfectorale et municipale. C'est ainsi que la préfecture du Lot fait construire près d'une vingtaine de baraques en bois, dans le pré de l'hôpital, situé à la Parrine. Douze de ces baraquements, édifiés sous la direction des Ponts et Chaussées, ont 50 mètres de long et pourront loger 80 personnes. Les autres, de plus petites dimensions, seront affectés aux services accessoires, cuisines, sanitaires, infirmerie, etc...

La direction de l'hôpital procède à l'aménagement de l'aile disponible de l'hospice, dans laquelle pourront être installés de nombreux réfugiés, pour être aménagée par la suite en chambres de malades.

Au Bureau de bienfaisance on vient de refaire des planchers et des plafonds qui rendent disponible un grand dortoir. En cas de nécessité, les dortoirs de l'Orphelinat de la Miséricorde pourront être provisoirement transférés ailleurs et rendre ces locaux disponibles.

On pourra enfin disposer des vieux locaux de l'ancienne école maternelle.

La série de ces aménagements, les uns transitoires, tandis que les autres deviendront permanents et utilisables par la suite, permet d'envisager l'installation de nombreux réfugiés.

Ces mesures étaient d'autant plus nécessaires que la crise du logement s'est accentuée en notre ville, soit par l'arrivée de réfugiés volontaires, soit par l'agrandissement des usines.

Bagnac

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort, à l'âge de 60 ans, d'un ancien combattant de la grande guerre, M. Louis-Noël Miquel, grand mutilé de guerre. Il était aveugle par suite d'une blessure à la tête. Sa belle conduite au front lui avait valu croix de guerre, Médaille militaire et la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Un nombreux cortège où figuraient des anciens combattants avec drapeau, accompagnait dimanche sa dépouille mortelle à sa dernière demeure.

Nous adressons à la famille du regretté disparu nos sincères condoléances.

Cajarc

Foire. — Notre dernière foire a vu se manifester une certaine reprise des affaires dans tous les compartiments.

Au foirail du bétail, hausse très sensible sur les veaux, bourrets et bœufs de travail, vaches laitières ; par contre, baisse sensible sur les porcs. Nombreux acheteurs du Cantal et de l'Aveyron en bétail de boucherie.

Marché de la volaille très actif, apport d'oies et de dindes.

Marché des foies d'oies assez actif, apport moyen, marché orienté vers la hausse.

Marché des truffes, moyen, cours en hausse.

Marché des noix très actif, gros apport de noix de cassage.

Prudhomat

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Emmanuel Lafage, décédé à l'âge de 56 ans. Ancien Combattant, Conseiller municipal et membre du Bureau de bienfaisance, M. Lafage ne comptait que des sympathies dans notre commune.

A ses obsèques, auxquelles assistait une foule nombreuse, M. Jammes, en termes émouvants, a adressé le dernier adieu au regretté disparu.

Nous adressons à Mme Lafage, à son fils, à la famille nos sincères condoléances.

Latronquière

Don généreux. — M. Fau, juge de paix honoraire, a fait don, en mourant, d'une somme de 500 fr. au Bureau de bienfaisance, sous la réserve que cette somme serait distribuée par égales parts à cinq femmes de la commune, veuves ou célibataires, tout à fait dignes d'intérêt.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ 15 DÉCEMBRE (soir)

Quelques rencontres entre les éléments avancés, dans la région immédiatement à l'Ouest des Vosges.

L' « Amiral-von-Spee » est bloqué à Montevidéo

L'Amirauté britannique a déjà pris ses précautions. Dès hier, d'importants renforts se sont joints à l' « Ajax » et à l' « Achilles », qui rendront pratiquement impossible tout nouveau déplacement de l' « Amiral-Graf-von-Spee ».

On déclare dans les milieux officiels que toute tentative du bâtiment allemand pour sortir du port de Montevideo équivaudrait à un véritable suicide.

Le « Renown » et l' « Arc-Royal » sont au cap

« J'ai maintenant la permission de révéler que le croiseur de bataille de 32.000 tonnes « Renown » et le porteur d'avions « Arc-Royal », de 22.000 tonnes, sont arrivés ici le 3 décembre », télégraphie le correspondant du « Daily Telegraph » à Capetown.

La venue de l' « Arc-Royal » est la réponse à la propagande nazie qui a répété que le porte-avions avait été coulé par un sous-marin.

SOUSCRIRE
AUX
BONS D'ARMEMENT
C'EST SAUVER
DES VIES FRANÇAISES

L'effort aérien de l'empire britannique

On mande de Sydney à l'agence Reuter :

M. Menzies a annoncé que 10.400 pilotes et 15.600 observateurs, sans-filistes et canonniers feraient partie du plan d'entraînement aérien de l'empire dont le coût est évalué, pour les trois prochaines années, à 50.000.000 de livres.

Les Etats-Unis interdisent à un navire allemand de quitter les eaux américaines

Les autorités des Etats-Unis ont empêché le bateau allemand « Atla » de quitter les eaux américaines, motivant leur interdiction par le fait qu'elles avaient de fortes raisons de croire que ce bateau allait ravitailler ou fournir des renseignements à des navires allemands au large.

Pas de voyages entre Hollande et Allemagne pendant les fêtes

Aucun voyageur ne pourra se rendre de Hollande en Allemagne à l'occasion des fêtes de la Noël et du nouvel an. Les consulats allemands font savoir que les délais pour l'obtention des visas pour le IIIe Reich, qui étaient de quelques jours jusqu'ici, atteindront désormais plus de trois semaines et qu'ainsi les demandes de visas pour les fêtes ne pourront recevoir satisfaction. Pour les cas très urgents on pourra demander à Berlin, télégraphiquement, aux frais du demandeur, la délivrance d'un visa.

La Grande-Bretagne fournit des armes à la Finlande

On apprend dans les milieux autorisés de Londres que la Finlande achète tout ce qui, n'étant pas indispensable aux propres nécessités militaires de Grande-Bretagne, peut lui être vendu par celle-ci.

En dehors des 60.000 masques à gaz et des 20 avions pour lesquels des marchés ont été passés, le gouvernement finlandais achète aux usines anglaises une grande quantité de matériel de guerre pour subvenir aux besoins essentiels de la Finlande. Des approvisionnements de guerre sont déjà partis pour la Finlande, passant par la Norvège et la Suède.

AVIS DE DECES

Madame et Monsieur SABRIÉ (Tailleur) et leurs filles. Les familles DELTHEIL, MARTY, SOUBAIGNÉ, de Toulouse et les autres parents ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Veuve SABRIE

pieusement décédée dans sa 80e année. La levée du corps aura lieu le dimanche 17 courant, à 9 h. 30. Réunion maison mortuaire n° 12, rue Mascoutou.

Le présent avis tient lieu de faire part.

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

Pour toutes plantations, arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne, Maison **A. POUZERGUES,** 2 *bis,* rue Emile-Zola, près des Remparts, Cahors. Création de parcs et jardins. Grand choix de chrysanthèmes.

ON DEMANDE UNE BONNE. S'adresser : 1, rue des Capucins, Cahors.

A VENDRE, cause départ : salle à manger moderne, chambre moderne, matelas Simon, piano, le tout état neuf. Maratuech, 109, Bd Gambetta, Cahors.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Les obsèques de

Madame J. BARTHELEMY
née DARAY

dont le décès a été annoncé dans notre précédent numéro, seront célébrées dimanche, à 13 h. 15 très précises, en l'Eglise Cathédrale. Réunion maison mortuaire, 15, rue des Capucins.

DIRECTION DES DOMAINES
Bureau de Cahors
Vente de chevaux réformés

Le Receveur des Domaines procédera le 19 décembre 1939, à 14 heures, sur la place Thiers, à Cahors, à la vente de 10 chevaux réformés.

Droit de préférence réservé aux agriculteurs et éleveurs. Au comptant, 11 0/0 en sus.

Le Receveur des Domaines,
AURIÈRES.

Cabinet Immobilier
(20e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
toutes propriétés
Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Déménagements
FOURGONS CAPITONNES
GARDE-MEUBLES
P. NOYER
5, rue Jean-Caviole, CAHORS.

VENDRE — ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44
VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
UNIQUEMENT DU COURTAGE
SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE

Pour la rapidité de vos colis, les Services Rapides Artigalas desservent chaque jour à domicile

CAHORS, 111, bd Gambetta. Tél. 47.
PARIS, 101, Quai de la Gare. Halle 11. Tél. Gob. 79.84.
TOULOUSE et le SUD-OUEST, 1, rue d'Aubuisson. Tél. 212.88, et gare Matabiau, Halle D. Tél. 231.50.
Si tôt que nous connaîtrons la compo-

Pour vos Maux D'ESTOMAC

BRÛLURES
AIGREURS
GASTRITES
DYSPEPSIE
POUDRES de COCK
Toutes pharmacies, fr. 12,50 la boîte

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 6

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

Peut-être. Mais ce sauvage ne manquait pas de dignité et même d'une réelle distinction.

— C'est une fée qui l'a transporté du fond de ses bois au milieu de notre monde civilisé, se dit-elle, amusée, et, malgré elle, intéressée.

Elle avait à peine vu tout d'abord son visage tant sa taille était élevée, puis, sa curiosité l'emportant, elle tenta l'ascension de son regard vers celui de ce géant. Mais elle le détourna très vite.

Elle avait lu, dans les yeux du sauvage, une admiration presque enfantine à force d'être sincère et ingénument montrée.

— Son regard est original et... un peu troublant, conclut honnêtement en elle-même l'ex-princesse de vingt ans.

— Je serais grandement heureux si j'avais l'occasion de vous rendre service, Madame, murmurait la belle statue de bronze si bizarrement accoutrée.

Le timbre était agréable bien qu'il ne fût pas cultivé et pas du tout conventionnel comme ceux qu'Angèle avait coutume d'entendre.

Elle remercia poliment et se hâta de suivre le chasseur qui l'attendait pour la conduire à son appartement, mais arrivée à l'ascenseur, elle ne put se tenir de jeter un regard en arrière.

Le grand sombrero gris avait repris sa place sur la tête aux boucles brunes et celle-ci était penchée sur la feuille où elle venait d'inscrire son nom.

Elle sourit, amusée en elle-même d'avoir produit une impression si flatteuse, mais quelques minutes plus tard, elle avait oublié l'incident dans la joie enfantine de prendre possession de son appartement confortable et coquet.

Elle n'était plus qu'une enfant prenant possession d'un jouet nouveau.

Elle admirait son appartement. Elle se sentait d'humeur à s'accommoder de tout, déjà convaincue qu'elle s'entendrait à merveille avec les Américains, à plus forte raison avec les Californiens.

Mais quand elle commença de défaire ses malles et se trouva en présence de robes froissées, elle regretta plus encore qu'à la douane de n'avoir pas amené de femmes de chambre.

Désemparée au milieu de ce désordre qu'elle avait créé par son inexpérience en vidant tout le contenu des malles, sans rien serrer à mesure dans les armoires, elle sonna pour demander de l'aide.

La grande Irlandaise qui se présenta à son appel eût été jolie si ses yeux et ses joues n'eussent été mouillés de larmes.

Tout de suite, la jeune femme oublia ses petits ennuis et s'intéressa à l'éplorée.

Celle-ci se mettait courageusement à l'ouvrage tâchant de se débrouiller entre la lingerie et les souliers jetés au hasard sur tous les meubles et même sur le tapis. Mais quelque effort qu'elle fît pour retenir ses larmes, elle n'y parvenait pas.

— Vous n'êtes pas Américaine, dit gentiment Angèle, et je pense que vous venez d'arriver...

— Hier seulement, Madame...

— Et vous avez le mal du pays ?

— Assez pour en mourir... du moins pas le mal de mon pays, mais d'un pays que je ne verrai peut-être jamais.

Les yeux d'Angèle agrandis par l'étonnement, se fixèrent sur l'étrange fille.

— Je ne comprends pas...

Ces simples mots rouvrirent les écluses si difficilement fermées.

Vivement, la jeune servante s'éloigna des soieries claires que ses larmes auraient pu tâcher et suspendit délibérément son travail.

— Je demande pardon à Madame... que Madame me pardonne... Je ne devrais pas, je me conduis comme une folle, mais Madame a l'air d'être si bonne... mon fiancé est dans les états d'Origon et Dieu sait si nous pourrons jamais nous revoir !

— Origon est loin d'ici, en effet, reconnut Angèle, mais si vous êtes venue ici pour épouser ce jeune homme, il est bien certain qu'il trouvera le moyen de vous faire venir là où il est...

— Oui, mais dans combien de temps ? Pas de sitôt, bien sûr !

— Pourquoi ? N'est-il pas assez riche ? demanda la jeune femme rêvant déjà d'aider un amour aussi tendre.

— Riche, il le sera, mais pas encore. Il venait d'acheter à moitié un petit bien en Origon, et il m'avait envoyé le prix de mon voyage jusqu'ici où nous devions nous marier et repartir là-bas comme mari et femme...

« Son associé l'a trompé, il ne lui a pas donné la somme promise et s'est enfui en lui volant les premières avances qu'il lui avait faites. Je n'ai su la chose qu'en arrivant ici. J'ai trouvé une lettre au lieu de trouver Jim ! Le pauvre garçon a tout à refaire.

— J'irai aux alentours d'Origon sans beaucoup tarder, dit impulsivement Angèle prenant cette décision par simple pitié. Pensez-vous pouvoir me servir de femme de chambre d'ici-là ?

« Et, d'abord, aimeriez-vous être avec moi ?

— Si j'aimerais ! fit la malheureuse tour à tour rougissant ou pâlissant. Ce serait le ciel ! Je travaillerais nuit et jour s'il le fallait pour plaire à Mademoiselle...

— Je ne vous en demanderai pas autant, dit la jeune femme en riant, mais il ne faut pas m'appeler Mademoiselle, mais Madame May.

— Je vous demande pardon, mais Madame paraît si jeune qu'il ne pouvait pas m'entrer dans la tête qu'elle fût mariée.

Jetant un regard sur le costume de deuil de sa nouvelle maîtresse, elle ajouta timidement : ou veuve...

Angèle ne répondant rien, l'Irlandaise resta convaincue que sa dernière supposition était la bonne et se le tint pour dit.

— Je me nomme Kate, dit-elle simplement, je n'ai pas de recommandation puisque je venais pour me marier et non pour entrer en service, mais je peux écrire en Irlande, et...

— Inutile, fit gentiment Angèle. Mais je vous préviens que je n'irai pas tout de suite en Origon. Je compte faire un voyage d'exploration dans toute la Californie et vous me rendrez service comme femme de chambre pendant ce voyage.

« C'est seulement après que je vous renverrai à votre fiancé.

— Je suis seulement trop heureuse ainsi, Madame ! Je vais écrire à Jim de ne pas s'inquiéter du prix de mon voyage et de garder son argent pour son installation. C'est vraiment le Ciel qui vous a envoyé vers moi !

Mais tout de suite son visage s'assombrit.

— Il est vrai qu'il y a une chose... je ne sais comment l'avouer à Madame.

— Une chose ?

Angèle plongea un regard pénétrant dans les yeux de sa nouvelle femme de chambre et se sentit rassurée.

— Je suis sûre que vous n'avez rien de bien grave à me dire, Kate ?

— Oh ! si, Madame, c'est... J'ai un chat, un chat noir.

Un éclat de rire salua cette révélation :

— Et vous ne pouvez pas laisser ce chat ici ?

— Oh ! non, Madame, c'est Jim qui me l'a confié en s'expatriant... Je paie pour lui à l'hôtel, et j'ai payé sur le bateau sur mes gages comme s'il était un « Chrétien ».

Angèle avait en elle trop de jeunesse et de naturelle gaieté pour ne pas goûter le côté comique de son aventure avec cette femme de chambre inconnue.

— Les chats noirs portent bonheur, dit-elle gaiement, j'emmenerai votre chat !

« Je me croyais seule dans le monde, se disait-elle, amusée, et voici que j'emmène une famille !

Dès que Kate eut enfin triomphé du désordre de la chambre, Angèle s'y fit apporter son goûter redoutant les curiosités du salon de thé.

Après quoi elle sortit guides et cartes et se mit à composer son itinéraire.

(*A suivre*).